

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Effectifs des sapeurs-pompiers volontaires Question écrite n° 2921

Texte de la question

M. Jean-Claude Bouchet attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur le déficit en sapeurs-pompiers volontaires dont l'effectif reste bien loin de celui enregistré il y a dix ans. Prenant l'exemple du Vaucluse qui a été durement touché cet été 2017 par les incendies de forêt, et malgré les moyens mobilisés, on ne peut que déplorer cette baisse du volontariat des personnels de la sécurité civile. Face à ce constat, ne serait-il pas urgent de prendre des mesures concrètes telles qu'une campagne nationale de communication, à l'instar des autres forces (armées, police et gendarmerie), l'adaptation du management des volontaires à la nature de leur activité citoyenne et une sensibilisation plus accrue des jeunes générations, notamment en milieu scolaire par l'apprentissage obligatoire des premiers secours afin de susciter de futures vocations vers une nouvelle forme civile du service national ? Enfin, il lui demande de mettre l'accent sur l'encadrement pour ceux qui attendent déjà une formation afin d'atteindre le seuil des 30 000 jeunes sapeurs-pompiers (JSP) d'ici 2022. L'objectif serait de franchir ainsi le seuil des 200 000 sapeurs-pompiers volontaires à cette date pour mieux protéger les concitoyens au quotidien et en cas de crise, sur tous les territoires.

Données clés

Auteur: M. Jean-Claude Bouchet

Circonscription: Vaucluse (2e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 2921

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : <u>Intérieur</u>
Ministère attributaire : <u>Intérieur</u>

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 14 novembre 2017, page 5501

Question retirée le : 19 décembre 2017 (Retrait à l'initiative de l'auteur)